

Fiche d'aide mémoire de la réunion de clôture
A 333.00

- *Référentiel d'Accréditation : NM ISO..... et documents d'exigences d'accréditation SEMAC*
- *Nom de l'entité juridique : -----*
- *Nom du laboratoire évalué : -----*
- *N° d'accréditation : -----*
- *Date de l'évaluation: -----*
- *Date prévue pour la réception du rapport -----*

<i>Type d'évaluation</i>		<i>Champ de l'évaluation (domaines techniques et sites)</i>
	<i>Initiale</i>	
	<i>surveillance</i>	
	<i>Renouvellement</i>	
	<i>Extension</i>	
	<i>Complémentaire</i>	
	<i>Supplémentaire</i>	
	<i>Contrôle</i>	
	<i>Autre (à préciser)</i>	

COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EVALUATION*(Prière de se référer aux modalités de réalisation de l'évaluation pour renseigner le tableau ci-après)*

<i>Laboratoire évalué :</i>					
<i>Nom - Prénom</i>	<i>Qualif.</i>	<i>Domaine(s) de compétence pour lequel l'évaluateur est mandaté</i>	<i>Type d'évaluation dans le domaine</i>	<i>Date de l'évaluation</i>	<i>Durée sur site en jour(s)</i>

EQ : Evalueur Qualiticien **ET** : Evalueur Technique **ExT** : Expert Technique **Ob** : Observateur **Pl** : Pilote **S** : Superviseur

- 1) **Rappel de la confidentialité**
- 2) **Rappel des modalités de l'évaluation transmises par le SEMAC**
- 3) **Rappel des objectifs et du champ d'application de l'évaluation**
 - Mise en œuvre du Système de management conformément au domaine d'application
 - Déterminer la conformité ou la non-conformité des éléments du système aux critères d'accréditation (référentiels et exigences DAC)
 - Compétence technique du laboratoire
 - Validation de la portée d'accréditation évaluée par les évaluateurs techniques
 - Effectuer un jugement sur l'efficacité du système à atteindre ses objectifs ;
- 4) **Rappel de la procédure de réalisation de l'évaluation par échantillonnage;**
 - l'évaluation porte sur les entretiens avec le personnel du laboratoire, sur les activités au laboratoire et sur site, et sur la documentation du système évalué.
 - Rappel de l'explication du classement des écarts en non-conformités et remarques
- 5) **Présentation de la synthèse et conclusion de l'évaluation (RE)**
 - Rapport abrégé
 - Ecarts éventuels : Non-conformités et Remarques en tenant compte de leur importance
 - Commentaires éventuels de ou des évaluateur (s) technique(S)
 - Demander au représentant du laboratoire s'il y a besoin des éclaircissements éventuels (**tout en rappelant que la réunion de clôture n'est pas le moment de refaire l'évaluation**)
- 6) **Derniers remerciements**

Explication des étapes du processus post-évaluation

(*Prière de présenter ce tableau tout en précisant les dates exacte de transmission de chaque élément, tenant compte de la date, le type de l'évaluation*):

Tâche	Délai maximum	Type d'évaluation			
		<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation initiale • Evaluation de surveillance ou de renouvellement avec Extension à de nouveau(x) domaine(s) 	Evaluation de renouvellement avec ou sans extension dans un domaine déjà accrédité	Evaluation de surveillance avec des NC, avec ou sans extension dans un domaine déjà accrédité	Evaluation de surveillance sans des NC, avec ou sans extension dans un domaine déjà accrédité
Transmission aux évaluateurs concernés des actions proposées par l'organisme évalué et dates cibles de leurs mise en œuvre	15 j après la date de tenue de la réunion de clôture	X	X	X	X
Avis des évaluateurs sur la pertinence des actions proposées et sur les dates cibles de leur mise en œuvre	Dès réception des actions proposées et <u>sans délai indu</u>	X	X	X	X
Transmission, par l'organisme évalué, aux évaluateurs, les éléments de preuves de mise en œuvre des actions décidées	2 mois après communication aux évaluateurs des actions proposées	X	NA	NA	NA
	1 mois après communication aux évaluateurs des actions proposées	NA	X	X	NA
Communication des rapports techniques, par les évaluateurs techniques, au responsable d'évaluation	5 jours max	X (après réception des éléments de preuve)	X (après réception des éléments de preuve)	X (après réception des éléments de preuve)	X (après réception des éléments actions proposées par le l'organisme)
Remise du rapport complet par le responsable d'évaluation à la DAC NB : Pour tous types d'évaluations s'il n'y a pas d'écarts, le délai max de remise du rapport est : <ul style="list-style-type: none"> • 5 jours max pour les évaluateurs techniques, après la tenue de la réunion de clôture • 10 jours max pour le responsable d'évaluation, après la tenue de la réunion de clôture 	5 jours max après réception des rapports des évaluateurs techniques	X (soit deux mois 25 jours max après la date de tenue de la réunion de clôture)	X (soit un mois 25 jours max après la date de tenue de la réunion de clôture)	X (soit un mois 25 jours max après la date de tenue de la réunion de clôture)	X (soit 25 jours max après la date de tenue de la réunion de clôture)